

## COMMUNIQUÉ : RENDRE JUSTICE AUX CANDIDAT·TES DU CONCOURS POUR LE GRADE DE SA 2.

Le 4 juin, les résultats de l'examen professionnel pour l'accès au 2ème grade de Secrétaire administratif·ve au titre de l'année 2026 auraient dû être diffusés par l'administration. Or, ils ne parviendront jamais aux collègues qui ont travaillé pour ce concours.

Après une certaine attente, les candidat·es ont été destinataires.trices d'un premier message les informant qu'un problème logistique externe avait empêché la tenue de la réunion préparatoire à la publication des résultats. Puis, le 16 juin, une nouvelle communication leur apprend que le problème n'étant pas résolu, ils et elles seront donc contraint.es de repasser l'épreuve....

Des copies d'examen des collègues SA se seraient évaporées ... Au-delà du mystère, cela montre encore une fois que quelque chose ne tourne plus rond dans ce ministère. Comment un tel dysfonctionnement peut-il être traité avec une telle désinvolture ?

Le jour choisi par le secrétariat général pour annoncer le « couac » n'est pas anodin car c'est le jour même de l'annonce prévue pour la publication des lauréat·es. Faut-il rappeler que l'épreuve a eu lieu le 1<sup>er</sup> avril et que depuis lors, aucune information n'a été transmise aux candidat·es sur un quelconque problème logistique ? Comment est-ce possible que durant 2 mois aucune communication n'ait été faite aux personnels ?

SNPES-PJJ/FSU  
54, rue de l'Arbre sec  
75 001 PARIS  
[snpes.pjj.fsu@mailo.com](mailto:snpes.pjj.fsu@mailo.com)



SNEPAP-FSU  
12-14 rue Charles FOURIER  
75013 PARIS  
06.43.17.25.05  
[snapap@fsu.fr](mailto:snapap@fsu.fr)



Pour la FSU, rien ne servirait d'ailleurs d'accabler un prestataire qui serait à l'origine de ce trouble. Les copies sont toujours amenées aux directions interrégionales par l'administration et scannées puis envoyées à l'administration centrale, au moins par courriels, car les copies sont désormais traitées en ligne. L'administration doit en tout état de cause assumer sa responsabilité.

Si personne ne saura jamais ce qu'il s'est réellement passé, ce qui est déjà en soi un problème, il aurait été souhaitable qu'une solution positive émane du SG, tenant compte de l'engagement des personnels et leur angoisse. Hélas, ce ne sera pas la démarche du SG pour le moment. La conséquence de cette « bourde » de l'administration va donc entièrement reposer sur les personnels eux-mêmes.

Bien que la responsabilité des candidat.es soit totalement à écarter dans cette péripétie aux conséquences désastreuses, l'administration enjoint les personnels qui ont préparé et participé aux épreuves à les repasser !

Ce n'est pas acceptable, ni même digne d'une administration de la fonction publique d'Etat. Nous demandons par conséquent, de concert avec d'autres organisations syndicales, que tous les candidat.es ayant passé l'épreuve soient déclaré.es admis.es.

Les personnels administratifs sont les agents les plus maltraités dans ce ministère. Sur le plan statutaire et salarial, le chantier reste énorme et rien ne se profile à l'horizon. C'est pourquoi, il faut que l'administration assume sa propre erreur et qu'elle ne la fasse pas reposer sur le dos des personnels. La validation des candidat.es est la seule proposition honorable que peut faire l'administration dans ce cas de figure.

SNPES-PJJ/FSU  
54, rue de l'Arbre sec  
75 001 PARIS  
[snpes.pjj.fsu@mailo.com](mailto:snpes.pjj.fsu@mailo.com)



ENGAGÉ·ES  
AU QUOTIDIEN



SNEPAP-FSU  
12-14 rue Charles FOURIER  
75013 PARIS  
06.43.17.25.05  
[sneap@fsu.fr](mailto:sneap@fsu.fr)



ENGAGÉ·ES  
AU QUOTIDIEN

